

Complément aux règles U11 – Système Passerelle

Le contrôle se fait avec la feuille de match mini où il y a 6 colonnes, normalement par le commissaire de salle et ensuite par l'homologation.

8 joueurs et moins : chaque joueur joue au moins deux périodes complètes.

Lorsque des équipes se présentent avec plus que 8 joueurs, cela doit se faire comme pour le système passerelle

A savoir :

9 joueurs : 4 joueurs entrent en **première période** avec changement possible à 2,5 min pour un joueur en première ou en **deuxième période**, les 4 autres joueurs entrent en deuxième période. Idem pour les périodes 3 et 4. Les 5 et 6 èmes périodes sont libres.

Lorsqu'il y a 9 joueurs, l'entraîneur peut choisir la période du changement et doit l'annoncer au début du match.

10 joueurs : 4 joueurs entrent en **première période** avec changement à 2,5 min pour un joueur, **deuxième période** : 5 joueurs entrent avec changement à 2,5 min pour un joueur. **Troisième période** : 5 joueurs entrent avec changement à 2,5 min pour un joueur. **Quatrième période** les 5 autres joueurs entrent avec changement à 2,5 min pour un joueur. Les 5 et 6 èmes périodes sont libres.

11 joueurs ; 4 joueurs entre en **première période** avec changement après 2, 5 min pour un ou deux joueurs, **deuxième période** 5 autres joueurs entrent avec changement à 2,5 min pour un ou deux joueurs. **IDEM pour les périodes 3 et 4.** Le 5 et 6 èmes périodes sont libres.

L'entraîneur annonce au début du match à quelle période il fait rentrer deux joueurs et un joueur.

12 joueurs : 6 joueurs entre en **première période** et les 6 autres dans la **deuxième période avec changement** après 2,5 min. de chaque période pour deux joueurs. Ceci sera pareil pour les troisièmes et quatrièmes périodes. Les deux dernières libres

Nous espérons que les entraîneurs feront jouer le plus possible, de manière équitable, les joueurs dans ces 4 périodes.

Les trois point n'existent pas pour les U11 dans notre championnat vaudois ce sont les règles basket panier à 2 pts ou un si lancer-franc.

Mise à jour novembre 2017